



Groupe Colabor inc.
(auparavant Fonds de revenu Colabor)

**États financiers consolidés
aux 31 décembre 2009 et 2008**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats consolidés	3
Bénéfices non répartis consolidés (déficit consolidé)	4
Surplus d'apport consolidé	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilans consolidés	6
Notes complémentaires	7 - 32



Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Groupe Colabor inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Groupe Colabor inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis (déficit), du surplus d'apport et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 12 février 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 21290

Groupe Colabor inc.

Résultats consolidés

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

(en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part)

	2009	2008
	\$	\$
Ventes	<u>1 182 481</u>	<u>1 146 102</u>
Bénéfice avant les postes suivants	42 800	40 269
Frais financiers	6 265	7 263
Amortissement des immobilisations	3 864	4 039
Amortissement des actifs incorporels	<u>9 450</u>	<u>8 706</u>
	<u>19 579</u>	<u>20 008</u>
	23 221	20 261
Frais liés à la restructuration et à la conversion en société (note 2)	2 125	
Frais liés à la perte d'un client (note 19)	<u>416</u>	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle	<u>20 680</u>	<u>20 261</u>
Impôts sur les bénéfices (notes 3 et 8)		
Exigibles (recouvrables)	(1 642)	4 405
Futurs	<u>1 650</u>	<u>863</u>
	<u>8</u>	<u>5 268</u>
Bénéfice avant participation sans contrôle	20 672	14 993
Participation sans contrôle (note 17)	<u>4 001</u>	<u>6 618</u>
Bénéfice net et résultat étendu	<u>16 671</u>	<u>8 375</u>
Bénéfice par action / part (note 27)		
De base	<u>1,03</u>	<u>0,64</u>
Dilué	<u>0,94</u>	<u>0,64</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 7 et 11 fournissent d'autres informations sur les résultats consolidés.

Groupe Colabor inc.
Bénéfices non répartis consolidés (déficit consolidé)
Surplus d'apport consolidé

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
<i>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS (DÉFICIT CONSOLIDÉ)</i>		
Déficit au début	(17 236)	(11 797)
Bénéfice net	<u>16 671</u>	<u>8 375</u>
	(565)	(3 422)
Ajustement de la participation sans contrôle en raison de l'augmentation de la participation du Fonds dans Colabor SC (note 4)		616
Dividendes déclarés	(7 453)	
Distributions déclarées aux porteurs de parts	(10 160)	(14 430)
Diminution du capital déclaré des actions de la Société sans paiement aux actionnaires de la Société (note 18)	<u>19 727</u>	
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin	<u><u>1 549</u></u>	<u><u>(17 236)</u></u>
<i>SURPLUS D'APPORT CONSOLIDÉ</i>		
Solde au début	349	189
Coût de rémunération lié au régime d'intéressement à long terme (note 18)	514	384
Acquisition des parts par les participants au régime d'intéressement à long terme (note 18)	<u>(416)</u>	<u>(224)</u>
Solde à la fin	<u><u>447</u></u>	<u><u>349</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor inc.

Flux de trésorerie consolidés

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	16 671	8 375
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	3 864	4 039
Amortissement des actifs incorporels	9 450	8 706
Amortissement des frais de financement reportés	121	110
Participation sans contrôle	4 001	6 618
Impôts futurs	1 650	863
Coût de rémunération lié au régime d'intéressement à long terme	514	384
Amortissement des coûts de transaction relatifs aux débetures	1 000	910
	<u>37 271</u>	<u>30 005</u>
Variations de l'actif et du passif d'exploitation (note 9)	(17 366)	6 802
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>19 905</u>	<u>36 807</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Opération avec ConjuChem (note 3)	(5 000)	
Acquisitions d'entreprises (note 4)		(69 182)
Remboursement de soldes de prix d'achat	(6 515)	
Immobilisations	(2 670)	(2 340)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(14 185)</u>	<u>(71 522)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	1 834	21 352
Frais de financement		(225)
Distributions versées aux porteurs de parts	(11 467)	(14 011)
Distributions versées aux porteurs de parts de Colabor SC échangeables	(4 004)	(5 476)
Remboursement de la dette à long terme	(706)	(779)
Achat de parts du Fonds au titre du régime d'intéressement à long terme (note 18)	(789)	(575)
Émission de parts (note 4)		38 022
Frais pour l'émission des parts (note 4)		(1 534)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(15 132)</u>	<u>36 774</u>
Variation nette du découvert bancaire	<u>(9 412)</u>	<u>2 059</u>
Découvert bancaire au début	<u>(7 714)</u>	<u>(9 773)</u>
Découvert bancaire à la fin	<u>(17 126)</u>	<u>(7 714)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor inc.**Bilans consolidés**

aux 31 décembre 2009 et 2008

(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs (note 10)	75 438	80 804
Impôts sur les bénéfiques à recevoir	685	
Stock (note 11)	71 909	73 233
Frais payés d'avance	1 500	1 664
Impôts futurs (note 8)	8 540	
	<u>158 072</u>	<u>155 701</u>
Frais de financement reportés	158	279
Placement en actions dans Investissements Colabor inc., au coût (notes 20 et 21)	6 159	6 159
Immobilisations (note 12)	13 835	15 029
Actifs incorporels (note 13)	133 869	143 319
Écarts d'acquisition	72 317	69 574
Impôts futurs (note 8)	1 802	
	<u>386 212</u>	<u>390 061</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	17 126	7 714
Comptes fournisseurs et charges à payer	65 762	85 945
Impôts sur les bénéfiques à payer		1 855
Solde de prix d'achat à payer, portant intérêt à 4,5 %	3 750	3 750
Solde de prix d'achat à payer, sans intérêt	6 331	6 353
Dividendes à payer	7 453	
Distributions à verser aux porteurs de parts		1 307
Distributions à verser aux porteurs de parts de Colabor SC échangeables		456
Remises sur ventes à payer	13 808	15 166
Revenus reportés	961	1 115
Crédit reporté (notes 3 et 8)	7 290	
Versements sur la dette à long terme	636	707
	<u>123 117</u>	<u>124 368</u>
Emprunt bancaire (note 14)	49 335	47 501
Solde de prix d'achat à payer, portant intérêt à 4,5 %		3 750
Dette à long terme (note 15)	307	942
Déventures (note 16)	46 711	45 725
Passif au titre des prestations d'avantages sociaux constituées (note 24)	787	772
Crédit reporté (notes 3 et 8)	19 875	
Impôts futurs (note 8)		17 414
Participation sans contrôle (note 17)		29 713
	<u>240 132</u>	<u>270 185</u>
AVOIR DES ACTIONNAIRES / AVOIR DES PORTEURS DE PARTS		
Capital-actions / compte de capital des porteurs de parts (note 18)	143 018	135 323
Option de conversion des déventures	2 314	2 315
Surplus d'apport	447	349
Actions / parts détenues au titre du régime d'intéressement à long terme (note 18)	(1 248)	(875)
Bénéfices non répartis (déficit)	1 549	(17 236)
	<u>146 080</u>	<u>119 876</u>
	<u>386 212</u>	<u>390 061</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

/S/ Robert Panet-Raymond
Administrateur

/S/ Jacques Landreville
Administrateur

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Colabor inc. (ci-après la « Société ») est constitué en vertu de la loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société et sa filiale en propriété exclusive, Colabor, Société en commandite (Colabor SC), font la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

Le 25 août 2009, le Fonds de revenu Colabor (ci-après le « Fonds ») a conclu une opération avec Biotechnologies ConjuChem inc. (ConjuChem), à l'issue de laquelle le Fonds, qui était auparavant une fiducie de revenu cotée en Bourse, est devenu la Société, une société par actions cotée en Bourse. Par suite de cette opération, les porteurs de parts du Fonds sont devenus des actionnaires de la Société, sans autre modification importante aux activités d'exploitation.

2 - MODE DE PRÉSENTATION ET CONVERSION EN SOCIÉTÉ

Le 25 août 2009, le Fonds, jusqu'alors constitué en fiducie de revenu cotée en Bourse, est devenu une société cotée en Bourse par l'entremise d'un plan d'arrangement avec ConjuChem. Dans le cadre de la conversion en société, les porteurs de parts du Fonds ont échangé chacune de leur part en une action de la Société. De plus, les porteurs de parts qui détenaient la participation sans contrôle ont converti leurs parts échangeables dans Colabor SC en actions de la Société et par ce fait, celle-ci a comptabilisé la valeur comptable de la participation sans contrôle au capital-actions. En raison de l'augmentation de la participation de la Société dans Colabor SC, des impôts futurs d'un montant de 2 759 000 \$ sont présentés dans le capital-actions. Les frais liés à la restructuration et à la conversion en société totalisant 2 125 000 \$ ont été passés en charges.

Afin de comptabiliser sa conversion, la Société a appliqué le CPN-170, « Conversion d'une entité sans personnalité morale en personne morale ». Ainsi, la Société est considérée comme la continuation du Fonds et, par conséquent, ces états financiers consolidés suivent la méthode de la comptabilisation de la continuité des intérêts communs. Conformément à cette méthode de comptabilisation, les transferts d'actifs, de passifs et de capitaux propres du Fonds à la Société au moment de la conclusion de son opération avec ConjuChem sont comptabilisés à leur valeur comptable nette. En raison de l'application de la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs, certains termes, comme Société et Fonds, actionnaires et porteurs de parts, ou dividendes et distributions, peuvent être employés pour décrire les activités tout au long de ces états financiers consolidés tout dépendant si les opérations ont eu lieu avant ou après la conversion.

3 - ACQUISITION D'ATTRIBUTS FISCAUX

Dans le cadre de la conversion du Fonds en Société, une contrepartie en espèces au montant de 5 000 000 \$ a été versée pour l'acquisition d'attributs fiscaux d'environ 184 374 000 \$ au fédéral (168 665 000 \$ au Québec) composés principalement de pertes autres qu'en capital. De ces attributs fiscaux, 141 138 000 \$ au fédéral (125 428 000 \$ au Québec) ont été reconnus et pour lesquels un actif d'impôts futurs a été comptabilisé. La Société a calculé les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs pour l'exercice courant en se basant sur sa transformation en une société par actions tandis qu'elle avait calculé les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 en tant que fiducie de revenu cotée en Bourse.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

3 - ACQUISITION D'ATTRIBUTS FISCAUX (suite)

À la date de la transaction, la Société est réputée avoir acquis les comptes fiscaux de ConjuChem et a comptabilisé comme suit la contrepartie versée, conformément au CPN-110,
« Comptabilisation des économies d'impôts futurs acquises dans le cadre de certaines opérations d'acquisitions qui ne constituent pas des regroupements d'entreprises » :

	Court terme	Long terme	Total
	\$	\$	\$
Actif d'impôts futurs	6 363	32 483	38 846
Crédit reporté	(5 544)	(28 302)	(33 846)
Contrepartie en espèces			<u>5 000</u>

L'amortissement du crédit reporté sera imputé en réduction des impôts sur les bénéfices et sera calculé proportionnellement à l'utilisation des comptes fiscaux correspondants.

4 - APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ET ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

a) Bruce Edmeades Co

Le 17 mars 2008, le Fonds a acquis par l'entremise de Colabor SC la quasi-totalité de l'actif net de Bruce Edmeades Co, une société exerçant ses activités dans le secteur de la distribution aux entreprises de services alimentaires. Les résultats d'exploitation sont consolidés à l'état des résultats depuis la date d'acquisition.

Incluant des coûts directs d'acquisition de 1 881 000 \$, la répartition du prix d'achat a été déterminée comme suit :

	\$
Comptes clients	11 484
Stock	6 198
Autres éléments d'actif à court terme	294
Immobilisations	1 031
Relations clients	1 342
Écart d'acquisition	539
Comptes fournisseurs et charges à payer	(9 458)
Prix d'achat	<u>11 430</u>
Solde de prix d'achat à payer	(265)
Contrepartie payée en espèces	<u>11 165</u>

La Société prévoit qu'un montant de 404 000 \$ de l'écart d'acquisition sera déductible sur le plan fiscal.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

4 - APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ET ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

b) Bertrand

Le 28 avril 2008, le Fonds a acquis par l'entremise de Colabor SC la totalité des actions de Gestion Bertrand & Frères Inc. (Bertrand), une société exerçant ses activités dans le secteur de la distribution aux entreprises de services alimentaires, pour un montant estimé initialement à 78 588 000 \$. À la suite de l'obtention des documents finaux de Bertrand et de la finalisation de la vérification diligente, le 15 juin 2009, le prix d'achat a été déterminé à 81 331 000 \$. La révision du prix d'achat a eu pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition ainsi que les soldes de prix d'achat à payer d'un montant de 2 743 000 \$. La répartition du prix d'achat se trouve ci-après. Les résultats d'exploitation sont consolidés à l'état des résultats depuis la date d'acquisition. Puisque le Fonds a financé Colabor SC pour que celle-ci procède à l'acquisition de Bertrand, le pourcentage de participation du Fonds dans Colabor SC est passé de 66 % à 74 % à ce moment et l'effet de cette modification sur le pourcentage de participation est présenté au déficit consolidé.

Pour financer cette acquisition, le 23 avril 2008, le Fonds a émis 3 830 000 reçus de souscription à 10,45 \$ chacun pour un total de 40 023 500 \$. Chaque reçu de souscription donnait le droit de recevoir une part du Fonds. Le 28 avril 2008, les reçus de souscription ont été échangés contre des parts. De plus, le Fonds a émis 800 000 parts à 10,45 \$ à certains actionnaires de Bertrand pour un total de 8 360 000 \$.

Incluant des coûts directs d'acquisition de 1 377 000 \$, la répartition du prix d'achat a été déterminée comme suit :

	\$
Comptes clients	15 421
Stock	10 139
Autres éléments d'actif à court terme	665
Placement en actions dans Investissements Colabor inc.	6 159
Immobilisations	4 805
Relations clients	22 366
Marques de commerce	11 268
Écart d'acquisition	37 799
Emprunt bancaire	(2 773)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(9 929)
Impôts sur les bénéfices à payer	(1 072)
Dette à long terme	(751)
Impôts futurs	(11 389)
Prix d'achat	82 708
Émission de parts à certains actionnaires de Bertrand	(8 360)
Soldes de prix d'achat à payer, dont 7 500 000 \$ portent intérêt au taux de 4,5 %	(16 331)
Contrepartie payée en espèces	58 017

La Société prévoit qu'un montant de 1 628 000 \$ de l'écart d'acquisition sera déductible sur le plan fiscal.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

4 - APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ET ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

L'acquisition est financée comme suit :

	\$
Prix d'achat	82 708
Frais pour l'émission des parts (i)	1 534
Coûts liés au financement	225
	<u>84 467</u>
	\$
Émission de parts (i)	38 022
Émission de parts à certains actionnaires de Bertrand (i)	8 360
Soldes de prix d'achat à payer	16 331
Nouvelle facilité de crédit (ii)	21 754
	<u>84 467</u>

- (i) Les frais liés à l'émission et à la rémunération des preneurs fermes sont présentés en réduction du compte de capital des porteurs de parts. Des impôts futurs de 1 128 000 \$ sont présentés dans le compte de capital des porteurs de parts. De plus, un ajustement a été apporté à la participation sans contrôle et au déficit en raison de l'augmentation de la participation du Fonds dans Colabor SC à la suite de l'émission de parts.
- (ii) Le Fonds a négocié une nouvelle facilité de crédit d'exploitation auprès d'un syndicat bancaire pour un montant de 100 000 000 \$, d'une durée de trois ans (note 14).

5 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2009, conformément aux dispositions transitoires applicables, le Fonds a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), relativement au chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises. Le chapitre ne s'applique cependant pas à la comptabilisation initiale des écarts d'acquisition et des actifs incorporels générés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Ces nouvelles recommandations n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats, les flux de trésorerie et les bilans consolidés du Fonds.

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et passifs financiers », qui fournit des précisions sur la manière de mesurer les actifs et les passifs financiers, en tenant compte du risque de crédit propre à la Société ainsi que celui de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers. Ces nouvelles recommandations n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats, les flux de trésorerie et les bilans consolidés de la Société.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

5 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En juin 2009, l'ICCA a publié la lettre de mise à jour n° 54 qui, entre autres, inclut plusieurs modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ce chapitre a été modifié afin d'inclure de nouvelles obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur des instruments financiers et sur le risque de liquidité des instruments financiers. Ces nouvelles recommandations n'ont pas eu d'incidence sur les résultats, les flux de trésorerie et les bilans consolidés de la Société. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009.

6 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers et les notes y afférentes. Les estimations importantes de ces états financiers consolidés consistent notamment à évaluer les débiteurs, le stock, les actifs à long terme, les écarts d'acquisition, les impôts sur les bénéfices ainsi que certaines hypothèses actuarielles et économiques utilisées afin de déterminer le coût des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations d'avantages sociaux constitués. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Ces états financiers incluent les comptes de la Société et de ses filiales.

Constataion des produits

La Société constate ses revenus à la livraison de la marchandise, déduction faite des remises sur ventes, lorsque la vente est acceptée par le client, que le prix est déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Évaluation du stock

Le stock est évalué au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Remises des fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie en espèces reçue de fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et réduit le coût des marchandises vendues et du stock connexe figurant dans les états des résultats consolidés et les bilans consolidés. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auxquels cas, la remise est constatée à titre de réduction des charges d'exploitation.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Immeuble	Linéaire	20 ans
Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	Dégressif	20 %
Véhicules routiers	Linéaire	7 ans
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	4 ans
Logiciels de distribution	Linéaire	5 et 7 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée des baux, de 10 à 20 ans

Les relations clients sont amorties linéairement sur leur durée de vie prévue, soit 10,15 ou 20 ans.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés ont trait à la facilité de crédit et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du financement, soit trois ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations et les relations clients sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Marques de commerce

Les marques de commerce ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des marques de commerce avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût des acquisitions d'entreprises sur les montants nets des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à des tests de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité d'exploitation et toute dépréciation possible des écarts d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable d'une unité d'exploitation à sa juste valeur. Si une dépréciation possible est identifiée, celle-ci est quantifiée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition à sa juste valeur. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Instruments financiers

La Société enregistre initialement tous ses instruments financiers au bilan à leur juste valeur. Après leur évaluation initiale, la Société mesure tous ses instruments financiers à leur juste valeur, sauf pour les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers, lesquels doivent être comptabilisés à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'intérêt effectif relatif aux passifs financiers et le gain ou la perte provenant d'une variation de la juste valeur d'un actif ou passif financier classé comme étant détenu à des fins de transaction, sont inclus en résultat net pour la période à laquelle ils se rapportent. Si un actif financier est classé comme placement disponible à la vente, le gain ou la perte devrait être reconnu au résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé, moment où le gain ou la perte sera reconnu au résultat net.

La Société a classé les débiteurs comme prêts et créances. Le placement en actions dans Investissements Colabor inc. a été classé comme actifs financiers disponibles à la vente et est comptabilisé au coût compte tenu qu'il n'est pas négocié sur un marché public. Le découvert bancaire, les comptes fournisseurs et charges à payer, les soldes de prix d'achat à payer, les dividendes à payer, les distributions à verser aux porteurs de parts, les remises sur ventes à payer, l'emprunt bancaire, la dette à long terme et les débentures ont été classés comme autres passifs financiers. Les coûts de transaction associés aux passifs financiers considérés comme autres passifs financiers, à l'exception des frais de financement ayant trait à la facilité de crédit, sont portés en diminution de ces passifs et amortis aux résultats nets dans les frais financiers au moyen de la méthode de l'intérêt effectif.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations découlant du régime de retraite à prestations déterminées, de même que les coûts connexes, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. À cette fin, la Société a adopté les conventions comptables suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation concernant l'évolution future des niveaux des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées au régime est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est 21 ans.

Pour les régimes collectifs auxquels la société contribue, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la Société est tenue de verser en échange des services rendus par les employés.

Bénéfice par action et informations sur le nombre d'actions

Le bénéfice par action est établi d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la Société en circulation au cours des exercices, déduction faite des actions détenues au titre du régime d'intéressement à long terme. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte 1) de la dilution qui pourrait survenir si les actions achetées en vertu du régime d'intéressement à long terme étaient acquises au début de la période ou lors de leur achat et 2) de la conversion des débentures. La méthode du rachat des actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des actions achetées dans le cadre du régime d'intéressement à long terme. Cette méthode suppose que le coût de rémunération non encore constaté sert à racheter des actions à leur cours moyen pendant la période. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour la conversion éventuelle des débentures.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Rémunération à base d'actions

La Société offre un régime d'intéressement à long terme (ci-après le « régime ») à certains employés. La Société comptabilise, pendant la période d'acquisition des droits, une charge de rémunération établie en fonction de la juste valeur des actions à la date de leur attribution.

Selon le régime, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et imputées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des bénéfices non répartis.

7 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2009	2008
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Intérêts sur l'emprunt bancaire	1 487	2 634
Intérêts sur la dette à long terme	37	96
Intérêts sur les débetures	3 434	3 442
Amortissement des coûts de transaction relatifs aux débetures	1 000	910
	<u>5 958</u>	<u>7 082</u>
Amortissement des frais de financement reportés	<u>121</u>	<u>110</u>

8 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La différence entre le taux effectif des impôts sur les bénéfices et les taux réglementaires des impôts sur les bénéfices au Canada résulte des éléments suivants :

	2009	2008
	%	%
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	32,05	32,47
Crédit reporté	(32,31)	
Participation sans contrôle	(6,81)	(8,04)
Modifications des taux d'imposition	3,35	(6,01)
Augmentation de la participation du Fonds dans les filiales		4,63
Éléments non déductibles fiscalement	4,37	3,71
Autres	(0,61)	(0,76)
	<u>0,04</u>	<u>26,00</u>

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

8 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Les impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Actif à court terme		
Pertes autres qu'en capital reportées	8 540	—
Actif à long terme		
Pertes autres qu'en capital reportées	18 755	
Immobilisations	(1 002)	
Actifs incorporels	(14 217)	
Placement en actions dans Investissements Colabor inc.	(1 592)	
Écarts d'acquisition	(3 413)	
Frais relatifs à l'émission de parts et de débetures	1 206	
Autres	2 065	
	1 802	—
Passif à long terme		
Immobilisations		733
Actifs incorporels		13 888
Placement en actions dans Investissements Colabor inc.		1 640
Écarts d'acquisition		2 885
Frais relatifs à l'émission de parts et de débetures		(1 633)
Autres		(99)
	—	17 414

Au 31 décembre 2009, la Société avait des pertes autres qu'en capital reportées et non comptabilisées dans les impôts futurs pouvant servir à réduire le bénéfice imposable des exercices futurs d'un montant de 43 236 000 \$ venant à échéance en 2025.

Le crédit reporté établi à la suite de la conversion du Fonds en Société, tel qu'il est présenté à la note 3, a varié de la façon suivante :

	\$
Solde établi lors de la conversion	33 846
Amortissement du crédit reporté	6 681
Solde au 31 décembre 2009	27 165
Portion présentée à court terme	7 290
Portion présentée à long terme	19 875

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

9 - INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Variations de l'actif et du passif d'exploitation :

	2009	2008
	\$	\$
Débiteurs	5 366	(1 825)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(685)	
Stock	1 324	(8 492)
Frais payés d'avance	164	20
Comptes fournisseurs et charges à payer	(20 183)	14 532
Impôts sur les bénéfices à payer	(1 855)	178
Remises sur ventes à payer	(1 358)	1 713
Revenus reportés	(154)	656
Passif au titre des prestations d'avantages sociaux constituées	15	20
	<u>(17 366)</u>	<u>6 802</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts versés s'élèvent à 4 971 000 \$ (7 846 000 \$ en 2008) et ceux relatifs aux impôts versés sont de 898 000 \$ (4 227 000 \$ en 2008).

10 - DÉBITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients (a)		
Clients contrôlés par des administrateurs (des fiduciaires en 2008)	664	350
Autres	<u>58 950</u>	<u>63 957</u>
	59 614	64 307
Remises des fournisseurs à recevoir	15 722	14 950
Autres	<u>102</u>	<u>1 547</u>
	<u>75 438</u>	<u>80 804</u>

(a) Un client représente 22 % du total des comptes clients en 2009, tandis qu'il en représentait 20 % en 2008.

11 - STOCK

Un montant de stock de 1 051 956 000 \$ a été passé en charges dans les résultats consolidés (1 020 859 000 \$ en 2008).

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

12 - IMMOBILISATIONS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	63		63
Immeuble	92	64	28
Mobilier	844	433	411
Équipement et véhicules des entrepôts	8 339	4 120	4 219
Véhicules routiers	4 387	2 107	2 280
Matériel informatique et logiciels	3 105	1 599	1 506
Logiciels de distribution	3 879	1 400	2 479
Améliorations locatives	4 159	1 310	2 849
	<u>24 868</u>	<u>11 033</u>	<u>13 835</u>

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	63		63
Immeuble	92	43	49
Mobilier	826	295	531
Équipement et véhicules des entrepôts	8 121	3 148	4 973
Véhicules routiers	4 405	1 261	3 144
Matériel informatique et logiciels	1 984	1 156	828
Logiciels de distribution	3 116	867	2 249
Améliorations locatives	3 937	745	3 192
	<u>22 544</u>	<u>7 515</u>	<u>15 029</u>

13 - ACTIFS INCORPORELS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Relations clients	136 040	30 026	106 014
Marques de commerce	27 855		27 855
	<u>163 895</u>	<u>30 026</u>	<u>133 869</u>

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Relations clients	136 040	20 576	115 464
Marques de commerce	27 855		27 855
	<u>163 895</u>	<u>20 576</u>	<u>143 319</u>

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

14 - FACILITÉ DE CRÉDIT

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la facilité de crédit est de l'ordre de 100 000 000 \$. Elle vient à échéance en 2011 et est garantie par une hypothèque de premier rang sur les actifs de la Société.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, une lettre de garantie, d'un montant de 2 028 000 \$, est utilisée relativement à un engagement décrit à la note 25.

La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % (soit 2,5 %) au 31 décembre 2009 et au taux préférentiel plus 0,25 % au 31 décembre 2008 (soit 3,75 %). La Société doit respecter certains ratios financiers. Aux 31 décembre 2009 et 2008, elle respecte ces ratios.

15 - DETTE À LONG TERME

	2009	2008
	\$	\$
Emprunt bancaire, garanti par du mobilier, de l'équipement, des véhicules d'un entrepôt et un logiciel de distribution dont le coût non amorti est de 1 396 000 \$ en 2009 (1 477 000 \$ en 2008), taux de base de la banque moins 1,5 % (2,75 % au 31 décembre 2009; 3,75 % au 31 décembre 2008), remboursable par versements mensuels de 39 000 \$, échéant en juillet 2011 (a)	741	1 209
Emprunts bancaires, garantis par des véhicules routiers dont le coût non amorti est de 411 000 \$ en 2009 (639 000 \$ en 2008), taux variant de 5 % à 5,25 %, remboursables par versements mensuels de 24 000 \$, échéant en mai 2011	202	440
	943	1 649
Versements exigibles à court terme	636	707
	307	942

(a) En vertu de la convention régissant cet emprunt, la Société doit maintenir un ratio financier. Aux 31 décembre 2009 et 2008, la Société respecte ce ratio.

Les versements sur la dette à long terme pour les prochains exercices s'élèvent à 636 000 \$ en 2010 et à 307 000 \$ en 2011.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

16 - DÉBENTURES

Les débetures, échéant le 31 décembre 2011, ont une valeur nominale de 49 055 000 \$ au 31 décembre 2009 (49 070 000 \$ en 2008). Les intérêts, au taux nominal de 7 %, sont payables semestriellement. Le taux effectif des débetures est de 9,69 %. Les débetures pourront être rachetées par la Société entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010, moyennant un préavis, à un prix correspondant à leur capital majoré des intérêts courus et impayés, à la condition que le cours du marché corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. Après le 31 décembre 2010, les débetures pourront être rachetées par la Société, moyennant la remise d'un préavis, à un prix correspondant à leur capital majoré des intérêts courus et impayés. Les débetures sont convertibles en actions au gré du porteur, à tout moment mais au plus tard à la fermeture des bureaux le jour qui précède immédiatement la date précisée par la Société pour le rachat des débetures, à un prix de conversion de 10,25 \$ l'action, ce qui correspond à un taux de conversion d'environ 97 561 actions pour 1 000 000 \$ de capital de débetures. Les porteurs qui convertissent leurs débetures recevront les intérêts courus et impayés sur celles-ci jusqu'à la date de conversion.

Le 25 juillet 2009, des débetures d'une valeur nominale de 15 000 \$ ont été converties en 1 463 parts selon les règles de conversion en vigueur. La valeur comptable de ces débetures, d'un montant de 14 000 \$, et l'option de conversion s'y rattachant, d'un montant de 1 000 \$, ont été comptabilisées au compte de capital des porteurs de parts.

Le 25 mars 2008, des débetures d'une valeur nominale de 458 000 \$ ont été converties en 44 682 parts selon les règles de conversion en vigueur. La valeur comptable de ces débetures, d'un montant de 420 000 \$, et l'option de conversion s'y rattachant, d'un montant de 22 000 \$, ont été comptabilisées au compte de capital des porteurs de parts.

17 - PARTICIPATION SANS CONTRÔLE

La participation sans contrôle représentait les 5 087 439 parts de Colabor SC échangeables émises à Investissements Colabor inc. (Investissements) en 2005 lors du premier appel public à l'épargne du Fonds. Chaque part de Colabor SC échangeable donnait droit à une part spéciale comportant un droit de vote et pouvait être échangée au pair, en totalité ou en partie, contre des parts du Fonds.

Dans le cadre de la conversion du Fonds en Société, Investissements a converti ses parts échangeables dans Colabor SC en actions de la Société et par ce fait, la Société a comptabilisé la valeur comptable de la participation sans contrôle au capital-actions. En raison de l'augmentation de la participation de la Société dans Colabor SC, des impôts futurs d'un montant de 2 759 000 \$ sont présentés au capital-actions.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

17 - PARTICIPATION SANS CONTRÔLE (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début	29 713	29 187
Ajustement de la participation sans contrôle en raison de l'augmentation de la participation du Fonds dans Colabor SC (note 4)		(616)
Participation sans contrôle de l'exercice	4 001	6 618
Distributions déclarées aux porteurs de parts de Colabor SC échangeables	(3 548)	(5 476)
Dans le cadre de la conversion du Fonds en Société, les porteurs de parts sans contrôle ont échangé leurs parts échangeables dans Colabor SC en actions de la Société	(30 166)	
Solde à la fin	-	29 713

18 - CAPITAL-ACTIONS / COMPTE DE CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS

Autorisé au 31 décembre 2009

Actions

Nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote et participatives

Nombre illimité d'actions privilégiées émissibles en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Autorisé au 31 décembre 2008

Parts

Nombre illimité de parts du Fonds, conférant un droit de vote chacune

Nombre illimité de parts spéciales comportant un droit de vote du Fonds. Chaque part conférait à son porteur un droit de vote et était inséparable de la part de Colabor SC échangeable avec laquelle elle avait été émise

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

18 - CAPITAL-ACTIONS / COMPTE DE CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS (suite)

Émis et payé

Variation du nombre d'actions/parts en circulation et leur valeur globale

	Nombre de parts/actions	\$
Solde de parts en circulation au 31 décembre 2007	9 896 048	88 905
Conversion de débetures en 2008 (note 16)	44 682	442
Émission de parts en 2008 lors de la transaction décrite à la note 4b)	4 630 000	45 976
Solde de parts en circulation au 31 décembre 2008	14 570 730	135 323
Conversion de débetures en 2009 (note 16)	1 463	15
Conversion du Fonds en Société le 25 août 2009 (note 3)		
Échange des parts contre des actions ordinaires		
Annulation des parts	(14 572 193)	(135 338)
Émission d'actions ordinaires	14 572 193	135 338
Échange des parts spéciales comportant un droit de vote et des parts échangeables de Colabor SC en actions ordinaires		
Échange des parts spéciales comportant un droit de vote	5 087 439	
Échange des parts échangeables de Colabor SC		30 166
Impôts futurs en raison de l'augmentation de la participation de la Société dans Colabor SC		(2 759)
Diminution du capital déclaré des actions de la Société sans paiement aux actionnaires de la Société en date du 12 septembre 2009		(19 727)
Solde des actions en circulation au 31 décembre 2009	<u>19 659 632</u>	<u>143 018</u>

Variation du nombre de parts spéciales comportant un droit de vote en circulation et leur valeur globale

	Nombre de parts spéciales	\$
Solde aux 31 décembre 2008 et 2007	5 087 439	
Échange des parts spéciales comportant un droit de vote en actions ordinaires dans le cadre de la conversion du Fonds en Société (note 3)	(5 087 439)	
Solde au 31 décembre 2009	<u>—</u>	<u>—</u>

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

18 - CAPITAL-ACTIONS / COMPTE DE CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS (suite)

Régime d'intéressement à long terme

Aux termes du régime d'intéressement à long terme (le « régime ») du Fonds, établi le 28 juin 2005, des parts pouvaient être octroyées à certains employés du Fonds en fonction du rendement financier du Fonds par rapport à certains seuils de liquidités distribuables par part. Le Fonds, ou un fiduciaire nommé pour l'administration du régime, acquéraient des parts sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. À la suite de la conversion du Fonds en Société, ces parts ont été converties en actions. Les participants au régime ont le droit de recevoir les dividendes sur toutes les actions détenues pour leur compte avant la date d'acquisition applicable. Les actions non acquises détenues par le fiduciaire pour le compte d'un participant au régime seront annulées si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions seront également remis à la Société.

Le 25 février 2009, selon les termes du régime, 37 439 parts (dont le coût était de 416 000 \$) ont été libérées. Cette même journée, la Société a octroyé un montant de 789 000 \$ en vertu du régime et 90 510 parts ont été acquises sur le marché à cet effet. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le coût de rémunération passé en charges a été de 514 000 \$

Le 27 février 2008, selon les termes du régime, 19 704 parts (dont le coût était de 224 000 \$) ont été libérées. Cette même journée, la Société a octroyé un montant de 575 000 \$ en vertu du régime et 53 195 parts ont été acquises sur le marché à cet effet. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le coût de rémunération passé en charges a été de 384 000 \$.

Le 25 août 2009, lors de la conversion du Fonds en Société, le régime a cessé tout nouvel octroi. Au 31 décembre 2009, la valeur des actions non encore libérées est de 1 248 000 \$. Un régime d'options d'achat d'actions a été approuvé par les actionnaires, mais les modalités restent à être déterminées par les administrateurs.

19 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Société a conclu des contrats d'approvisionnement échéant entre 2012 et 2017 avec des clients. Les ventes à ces clients représentent 55 % des ventes de la Société en 2009 (59 % en 2008). Un de ces clients représente 19 % des ventes de la Société en 2009 (20 % en 2008).

La Société a perdu un important contrat de distribution auprès d'une chaîne de restauration rapide. Ce contrat se terminera en février 2010. Pour l'année 2009, les ventes à ce client se sont chiffrées à 129 382 000 \$, soit 11 % des ventes. La Société estime que le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) généré par ce contrat a été environ de 900 000 \$, soit 2 % du BAIIA total. Dès que la Société a été informée du non-renouvellement du contrat, celle-ci a fait l'annonce de certaines mises à pied et a provisionné 416 000 \$ de primes de départ.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

	2009	2008
	\$	\$
Opérations effectuées auprès de clients contrôlés par des administrateurs (des fiduciaires en 2008)		
Ventes (a)	17 179	17 337
Opérations effectuées avec Investissements, une entité ayant une influence notable sur la Société		
Résultats (a)		
Remises (b)	14 066	13 731
Frais de vente, de distribution et d'administration		
Loyer	2 028	2 028
Services informatiques	492	375
Bilans		
Placement en actions dans Investissements Colabor inc.	6 159	6 159
Remises sur ventes à payer	13 086	13 833
Logiciels de distribution	962	365

(a) Ces opérations, conclues dans le cours normal des affaires, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

(b) Les remises versées correspondent à 3 % des ventes effectuées aux clients privilégiés et aux actionnaires d'Investissements conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Investissements à la suite du premier appel public à l'épargne du Fonds en 2005.

21 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des débiteurs, du découvert bancaire, des comptes fournisseurs et charges à payer, des soldes de prix d'achat à payer, des dividendes à payer, des distributions à verser aux porteurs de parts et des remises sur ventes à payer est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances.

La juste valeur du placement en actions dans Investissements Colabor inc. n'a pas été déterminée étant donné que ces actions ne sont pas négociées sur un marché public.

La juste valeur de l'emprunt bancaire, du solde de prix d'achat à payer et de la dette à long terme est équivalente à la valeur comptable. La juste valeur a été établie en actualisant les flux monétaires futurs à l'aide de taux auxquels la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des passifs financiers ayant des conditions et des échéances similaires.

La juste valeur de la composante passif des débentures a été établie à 48 250 000 \$ (37 570 000 \$ en 2008). Elle a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 7,75 % (18 % en 2008), taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des débentures non convertibles ayant des conditions et des échéances similaires.

La Société n'a aucun instrument financier évalué à la juste valeur à ses bilans consolidés.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

22 - GESTION DU CAPITAL

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Le capital de la Société est composé de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme, des débetures et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son bilan. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société est assujettie à certaines clauses restrictives relativement à ses facilités de crédit, lesquelles comprennent un ratio d'endettement total portant intérêt (excluant les débetures) sur le BAIIA et un ratio de couverture d'intérêts.

Les exigences des institutions financières relativement à l'emprunt bancaire comprennent ce qui suit :

	<u>Exigences</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dette totale portant intérêt (excluant les débetures) / BAIIA (a)	Maximum de 3,00:1,00	1,31	1,18
BAIIA / frais financiers (a)	Minimum de 3,50:1,00	6,83	5,32

(a) Ces ratios sont calculés sur une période de 12 mois consécutifs.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

23 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

23 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les débetures et certains soldes de prix d'achat à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et la dette à long terme portent intérêt à des taux variables et exposent donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation de 1 % du taux préférentiel bancaire aurait eu une incidence de 494 000 \$ sur le bénéfice net en 2009 (430 000 \$ en 2008).

Risque de crédit

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié, exception faite d'un client qui représente 22 % des comptes clients au 31 décembre 2009 (20 % au 31 décembre 2008). La Société exige des garanties pour certains de ses clients. Au 31 décembre 2009, la Société détient des garanties pour 21 % des comptes clients (15 % au 31 décembre 2008). La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Il a été déterminé que certains comptes clients avaient subi une moins-value et, par conséquent, une provision a été comptabilisée. Les comptes clients ayant subi une moins-value éprouvent des difficultés financières.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

23 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Le classement chronologique des comptes clients était comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Courant	58 256	60 614
En souffrance de 1 à 60 jours	813	2 465
En souffrance de plus de 61 jours	2 164	1 888
	<u>61 233</u>	<u>64 967</u>
Moins la provision pour créances douteuses	(1 619)	(660)
	<u>59 614</u>	<u>64 307</u>

Ce qui suit présente l'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients :

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début	660	266
Augmentation causée par les acquisitions d'entreprises		789
	660	1 055
Dépense de l'exercice	1 644	586
Radiation de sommes à recevoir	(685)	(981)
Solde à la fin	<u>1 619</u>	<u>660</u>

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Compte tenu des sources de liquidités disponibles de la Société, la direction juge que le risque de liquidité est peu élevé.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

23 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Les flux de trésorerie (incluant capital et intérêts) liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans
	\$	\$
Découvert bancaire	17 126	
Comptes fournisseurs et charges à payer	65 762	
Soldes de prix d'achat à payer	10 250	
Dividendes à payer	7 453	
Remises sur ventes à payer	13 808	
Dette à long terme	674	319
Emprunt bancaire		49 335
Déventures	3 434	52 489
	<u>118 507</u>	<u>102 143</u>

24 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au 31 décembre 2009, la Société maintient un régime de retraite à prestations déterminées et contribue à des régimes collectifs.

La charge totale à l'égard des régimes collectifs est de 801 000 \$ (507 000 \$ en 2008).

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui sont constitués des cotisations du Fonds au régime de retraite à prestations déterminées, se sont chiffrés à 127 000 \$ (216 000 \$ en 2008).

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. Le régime à prestations déterminées fait l'objet d'une évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation tous les trois ans. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée le 1^{er} décembre 2006. Le régime sera réévalué en date du 1^{er} décembre 2009 d'ici le 1^{er} septembre 2010.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

24 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les informations relatives au régime de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2009	2008
Obligations au titre des prestations constituées	\$	\$
Solde au début	3 262	4 209
Cotisations des employés	99	130
Coût des services rendus	112	226
Intérêts débiteurs	239	226
Prestations versées	(96)	(93)
Perte actuarielle (gain actuariel)	991	(1 436)
Solde à la fin	<u>4 607</u>	<u>3 262</u>
Actifs du régime		
Juste valeur au début	3 167	3 449
Rendement réel	408	(535)
Cotisations de l'employeur	127	216
Cotisations des employés	99	130
Prestations versées	(96)	(93)
Juste valeur à la fin	<u>3 705</u>	<u>3 167</u>
Situation de capitalisation – déficit	(902)	(95)
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	115	(677)
Passif au titre des prestations d'avantages sociaux constituées	<u>(787)</u>	<u>(772)</u>
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	%	%
Composition des actifs du régime		
Titres de participation	57	50
Titres de créances	37	45
Biens immobiliers	4	5
Encaisse	2	
	<u>100</u>	<u>100</u>

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

24 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La charge de retraite nette du régime à prestations déterminées se présente comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	112	226
Intérêts débiteurs	239	226
Rendement réel des actifs du régime	(408)	535
Gain actuariel (perte actuarielle)	(991)	1 436
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	(1 048)	2 423
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs du régime	214	(751)
Écart entre le montant du gain constaté pour l'exercice et le montant réel du gain sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	1 008	(1 436)
Coûts constatés au titre des prestations déterminées	174	236

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2009	2008
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre		
Taux d'actualisation	5,85	7,00
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,20
Coût des prestations de l'exercice		
Taux d'actualisation	7,00	5,00
Taux de rendement prévu des actifs à long terme	6,00	6,00
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,20

25 - ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée, en vertu de différents contrats de location et de services échéant jusqu'en août 2022, à verser des paiements minimaux de 93 373 000 \$, dont 30 305 000 \$ auprès d'Investissements. L'obligation de la Société en vertu d'un des contrats de location est garantie par une lettre de garantie au montant de 2 028 000 \$.

Les paiements minimaux au titre des différents contrats de location et de services des cinq prochains exercices s'élèvent à 11 829 000 \$ en 2010, à 10 918 000 \$ en 2011, à 10 942 000 \$ en 2012, à 9 914 000 \$ en 2013 et à 8 497 000 \$ en 2014. Ces montants annuels incluent une somme de 2 598 000 \$ auprès d'Investissements.

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

26 - INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte deux secteurs d'activités isolables : celui de la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste) et celui de la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution). Les frais du siège social ne sont pas répartis.

Les conventions comptables qui s'appliquent aux secteurs isolables sont les mêmes que celles décrites dans les conventions comptables. La Société évalue la performance selon le BAIIA et la participation sans contrôle.

				2009
	Segment Grossiste	Segment Distribution	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$
Ventes par segment	512 092	767 485		1 279 577
Ventes intersegments	(97 096)			(97 096)
Ventes	<u>414 996</u>	<u>767 485</u>	–	<u>1 182 481</u>

Bénéfice (perte) avant frais financiers, amortissements, impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle

	23 152	23 488	(3 840)	42 800
Total de l'actif	127 425	258 787	–	386 212

Acquisitions

Immobilisations	894	1 776	–	2 670
Écarts d'acquisition (note 4b)	–	2 743	–	2 743

				2008
	Segment Grossiste	Segment Distribution	Siège social	Total
		\$	\$	\$
Ventes par segment	485 215	725 225		1 210 440
Ventes intersegments	(64 338)			(64 338)
Ventes	<u>420 877</u>	<u>725 225</u>	–	<u>1 146 102</u>

Bénéfice (perte) avant frais financiers, amortissements, impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle

	23 163	20 718	(3 612)	40 269
Total de l'actif	121 130	268 931	–	390 061

Acquisitions

Immobilisations	779	7 397	–	8 176
Actifs incorporels	–	34 976	–	34 976
Écarts d'acquisition (note 4)	–	35 595	–	35 595

Groupe Colabor inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par action / part.)

27 - BÉNÉFICE PAR ACTION / PART

Le tableau ci-dessous présente le bénéfice de base et dilué par action / part :

2009			2008		
Bénéfice net	Moyenne pondérée des actions	Bénéfice net de base par action	Bénéfice net	Moyenne pondérée des parts	Bénéfice net de base et dilué par part
\$		\$	\$		\$
16 671	16 243 665	1,03	8 375	12 992 392	0,64
Bénéfice pour les fins du calcul du bénéfice net dilué par action	Moyenne pondérée des actions	Bénéfice net dilué par action			
\$		\$			
19 775	21 029 519	0,94			

Les parts hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débetures convertibles n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice net dilué par part de 2008 parce que l'incidence a un effet antidilutif.

La moyenne pondérée des actions / parts exclut les actions / parts acquises par la Société aux fins du régime d'intéressement à long terme.

28 - NOUVELLES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

En 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert à partir du 1^{er} janvier 2011.

Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'incidence significative importante sur les états financiers de la Société.